



Federale Synode

van Protestantse en Evangelische Kerken in België

Synode Fédéral

des Eglises protestantes et évangéliques de Belgique

Appel assurances

Le Synode Fédéral des Eglises protestantes et évangéliques de Belgique cherche à étendre la couverture des assurances actuelles des bénévoles faisant partie de ses commissions de travail.

Il s'agit d'un nombre total d'environ 30 personnes. Une assurance globale non nominative est préférable.

Les assurances en question devraient couvrir :

- L'assurance accident en cas de dommages causés au bénévole dans le cadre de sa fonction
- La responsabilité civile en cas de dommages causés par le bénévole dans le cadre de sa fonction
- Les déplacements domicile – lieu de bénévolat
- L'assurance incendie pour le bureau dont le Synode Fédéral est locataire, situé Rue Brogniez 46, 1070 Anderlecht (environ 55 m²)

Votre devis devra comporter :

- Le prix de ces assurances à l'année (tout compris)
- Les informations qui devront être fournies

Si vous voulez répondre à cet appel, ou si vous désirez avoir des renseignements complémentaires, merci de prendre contact avec la personne en charge de ce dossier, Timothée Gloaguen, via l'adresse e-mail tg@synfed.be, **avant le 30 aout 2018.**

